

# La consigne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 34

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205292>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## L'EXPÉDITION DU PASTEUR ARNAUD

Un certain nombre de Vaudois du Piémont demeurant à Genève ont commémoré, à Promenthoux, dimanche dernier, 16 août, le fait d'armes de leurs ancêtres, qu'on a appelé « la glorieuse rentrée des Vaudois ». On nous permettra de rappeler cette page émouvante de l'histoire du protestantisme.

L'édit de Nantes révoqué par Louis XIV (1685), le duc de Savoie, Victor-Amédée, ne demandait qu'à céder aux suggestions du roi-soleil et des jésuites. Il persécutait de toute façon les protestants des vallées vaudoises du Piémont. Après des luttes désespérées, les malheureux, assaillis à la fois par les armées savoyardes et françaises, durent céder au nombre et se réfugier dans les pays réformés (1686). La plupart trouvèrent un asile dans le Pays-de-Vaud. Ils y rencontrèrent des milliers de leurs coreligionnaires de France, qui avaient fui devant les dragonnades. A Lausanne, la ville avait ouvert à leur intention un hôpital à l'Evêché et leur faisait distribuer journellement deux cents livres de pain et du bois de chauffage. Tous les vendredis, des boîtes pour les offrandes étaient placées aux portes de la Cathédrale et de l'église de Saint-François.

Cependant, en 1689, la rigueur du duc de Savoie s'étant un peu relâchée et la nostalgie de leurs montagnes les tenaillant, les Vaudois du Piémont organisèrent une expédition pour regagner leurs pénates. Voici le récit qu'en a laissé le pasteur Arnaud, qui était à la tête de cette campagne :

« Le pasteur Henri Arnaud, nommé par ses compatriotes colonel et chef de l'expédition, leur donna rendez-vous dans le bois de Nyon (bois de Promenthoux), lieu fort propre à leur dessein, parce qu'ils pouvaient y demeurer facilement cachés, et qu'étant entre deux villes assez bonnes et fort proches de quelques villages, ils en pouvaient très commodément tirer des vivres, outre qu'étant tout près du lac, il leur était très facile de s'embarquer de nuit à la sourdine. Ils étaient pour la plupart heureusement arrivés au rendez-vous, et ils n'attendaient plus que quelques-uns des leurs. Mais ceux-ci, en passant par le canton papiste de Fribourg, furent arrêtés, et le médecin Bartie fut, en haine de la religion, laissé comme mort sous la pesanteur des coups dont on le chargea. Ceux qui les attendaient, ignorant ce qui se passait, lassés d'attendre et craignant d'être découverts s'ils s'arrêtaient plus longtemps, ne songèrent plus qu'à passer le lac, au nombre de 8 à 900 qu'ils étaient. Et, en effet, il était temps, car un bruit sourd s'était déjà répandu aux environs qu'il y avait des gens cachés au bois de Nyon. Ce bruit qui semblait leur devoir être contraire, leur fut, par une grâce toute divine, fort favorable ; car, s'étant fait dans les lieux circonvoisins plusieurs gageures que c'étaient les Vaudois qui voulaient faire quelque nouvelle entreprise, la curiosité porta divers particuliers à se transporter aux bateaux où l'on disait qu'ils étaient. Les réfu-

giés, qui n'avaient que quatre petits bateaux, jugeant que ce n'était point assez pour passer le lac avec toute la diligence que la nécessité demandait, se saisirent des bateaux de ceux que la curiosité avait ainsi amenés.

» Les Vaudois ayant par ce moyen 14 ou 15 bateaux, et M. Arnaud, qui se faisait appeler M. de la Tour, ayant fait la prière, ils s'embarquèrent entre 9 et 10 heures de la nuit du vendredi 16 au samedi 17 août 1689. Comme il y avait eu le jour auparavant un jeûne général dans toute la Suisse protestante, et qu'on y était plongé dans la dévotion, cela ne contribua pas peu à la tranquillité avec laquelle ils passèrent le lac. Cependant, tout cela ne se passa pas sans une trahison des plus noires. Car un nommé M. de Prangins<sup>1</sup>, fils de feu M. de Balthazard, qui avait un bien près de Nyon, s'en courut comme un Judas tout le reste de la nuit à Genève, et y déclara ce qu'il venait de voir au résident de France, qui alla aussitôt à Lyon pour y faire marcher des dragons contre la troupe des Vaudois.

« Le premier trajet de bateaux fut heureux, et ils furent rejoints par un qui leur amenait dix-huit réfugiés. Cependant, après ce premier trajet, des bateaux qui avaient été renvoyés pour chercher ceux qui n'avaient pu passer la première fois, il n'en revint que trois au bois de Nyon, les autres ayant pris le chemin de la fuite. Il y avait encore 200 hommes au rivage de Suisse, qu'on fut obligé d'abandonner pour, au plus vite, lever le piquet d'un lieu où l'on était trop en danger. Cependant, un nommé Signat, réfugié de Tonnois en Guyenne, homme zélé et établi à Nyon en qualité de batelier, s'offrit de passer les Vaudois pour rien, ce qu'il fit avec les autres bateliers...

« Voilà donc les Vaudois débarqués en Chablais, entre Nernier et Yvoire, en très petit nombre, mais résolu de marcher pour recouvrer, les armes à la main, leur patrie et y replanter la véritable Eglise de Jésus-Christ. Quand tout ce qui put passer fut arrivé, on en forma un corps particulier que le capitaine Bourgeois devait commander ; mais il manqua au rendez-vous. Ce corps fut divisé en dix-neuf compagnies, dont six étaient composées de réfugiés presque tous du Languedoc et du Dauphiné, et les treize autres de différentes communes des Vallées. Après s'être ainsi organisés, ils invoquèrent le secours du ciel, à ce qu'il voulût conduire leur entreprise. »

On voit par la suite du journal de l'expédition que le pasteur-colonel déploya de grands talents militaires et ses compagnons une admirable intrépidité. La Savoie était dégarnie de troupes. Pour prévenir la levée des habitants, ils prenaient partout des gentilshommes en otages. Ils pénétrèrent dans la Maurienne, franchirent le Mont-Cenis. Le 25 août, ils revirent leurs chères vallées ; puis, ayant battu l'armée française et chassé l'armée piémontaise, ils repré-

<sup>1</sup> Ce M. de Prangins était un colonel de l'armée du duc de Savoie.

rent possession de leurs églises, et y chantèrent le psaume LXXIV.

Dans le Pays de Vaud, chacun s'intéressait à l'expédition de cette poignée de braves. La nouvelle de leur victoire y fut accueillie avec une grande joie. « Alors, dit Arnaud, le capitaine Bourgeois<sup>1</sup> devint l'objet des plus vives récriminations ». Mais il voulut montrer que « ce n'était pas le cœur qui lui manquait. Il se déclara hautement capitaine-général de tous ceux qui voudraient le suivre. Alors, quantité de misérables gens, entendant parler de cette nouvelle entreprise, avec des circonstances qui semblaient leur promettre des demeures et du pain, accoururent de tous côtés ».

Bourgeois réunit sa troupe, 2000 hommes environ, sur les monts de Lavaux. Descendant par Chexbres, il l'embarqua, près de Vevey, le 11 septembre, à midi, sur trente-trois barques, grandes et petites, et aborda près de Saint-Gingolph, malgré LL. EE. qui, redoutant un conflit avec la Savoie et peut-être avec la France, avaient interdit cette équipée. Bourgeois devait payer de sa tête sa généreuse opiniâtreté. Les Alpes étant bien gardées cette fois-ci, force lui fut de se replier sur Genève. Le 17 septembre, sa flotille regagna la rive vaudoise. Arrêté à Nyon, au moment où il réglait la solde de ses hommes, il fut jeté en prison et condamné à mort six mois plus tard, le 17 mars 1690. Une multitude en pleurs le vit marcher au lieu du supplice, sur le port de Nyon, « avec la fermeté d'un héros ».

**L'invisible Rhône.** — Nos excellents voisins, les Français, qui ont tant de qualités et de talents, ne sont pas en revanche ferrés sur la géographie.

Il y a quelques jours, sur l'un de nos bateaux, un touriste français qui faisait le tour du lac, s'adresse à l'un de nos amis :

— Pardon, monsieur, mais, le Rhône, où donc est-il ? On ne le voit pas.

— Comment, monsieur, il n'y a pas dix minutes que nous venons de passer devant son embouchure, entre Villeneuve et le Bouveret. Vous n'y avez pas pris garde, sans doute ?

— Non, vraiment. Mais enfin, où est-il ? On doit le voir ; il coule quelque part, je suppose ?

— Ainsi que je vous l'ai dit, monsieur, il se jette, entre Villeneuve et le Bouveret, dans le lac Léman, dont il est le principal affluent ; puis il en ressort à Genève, d'où, par Lyon et la Provence, il se dirige vers la Méditerranée où s'achève sa course.

— Mais je le sais, monsieur, je le sais. C'est très bien cela. Mais ici, en Suisse, puisque le Rhône prend sa source au Mont-Blanc, on doit le voir aussi, ce me semble !...

**La consigne.** — Qui que ce soit qui vienne me demander, répondez que je n'y suis pas, dit l'autre jour Mme \*\*\* à sa bonne.

<sup>1</sup> Bourgeois, dont Arnaud fait un Neuchâtelois, était d'Yverdon. Il s'était distingué comme capitaine au service de la France.

Quelques instants plus tard, on sonne. C'est la sœur de Mme ...

— Madame n'est pas à la maison, fait la bonne, fidèle à la consigne.

Le soir, sa maîtresse lui demande s'il est venu quelqu'un.

— Oui, madame, entre autres mademoiselle votre sœur.

— Et vous l'avez renvoyée?...

— Madame m'avait recommandé de...

— Oui, oui, c'est convenu; mais pour ma sœur ce n'est pas la même chose. Je vous avais bien dit, il y a quelques semaines, qu'elle devait toujours être reçue.

Deux ou trois jours après, madame ... était absente. Sa sœur vient la demander.

— Si mademoiselle veut bien entrer.

La visiteuse cherche en vain, dans toutes les chambres, la maîtresse de maison, puis revient vers la bonne.

— Mais, Sophie, où donc est ma sœur?

— Madame est sortie.

— Alors?...

— Ah! c'est que madame m'a bien dit que pour mademoiselle elle est toujours là.

### LES GRANDS MOYENS

**M**ONSIEUR... mettons X., pour ne pas le nommer, avait depuis deux mois sa belle-mère, une dame russe, en visite.

Le pays est beau, il est sûr; le logis est enchanteur, en plein soleil, avec le lac étincelant et les Alpes splendides comme toile de fond; la table est bonne, le lit douillet, la fille toute de prévenance pour sa mère, le gendre supportable. La bonne maman, ravie, semblait ne plus songer à l'heure du départ.

Mais bien qu'il n'y ait pas eu le moindre accroc, M. X... commençait à s'impatienter de cette vie à trois, qui menaçait de s'éterniser; et il pressentait avec terreur le moment où l'huile manquerait dans les rouages... Alors, gare les frotements!

Le contact est toujours très délicat entre belle-mère et gendre. Les cas sont rares, très rares, où ce dernier peut dire, comme l'autre jour une de nos connaissances: « Ma belle-mère! je l'aime mieux que sa fille. » Et c'est heureux, en somme; car... enfin... ce n'est pas sa belle-mère qu'on épouse.

Seule, la crainte de causer de la peine à sa femme et d'amener la bisbille dans le ménage avait jusqu'alors empêché M. X. d'inviter gen-

tement sa belle-mère à s'en aller retrouver les bombes du pays natal.

Cependant, une sage prudence commandait d'aviser. Mais, que faire?... Que faire?...

Un soir que le gendre s'ouvrait de ses angoisses à l'un de ses amis, fonctionnaire de police, celui-ci, après un moment de silence, s'écria:

— Mon cher, j'ai ton moyen. Tu es sauvé! Laisse-moi faire et surtout n'interviens pas, quoiqu'il arrive. Il y va du succès... Ta belle-mère est Russe, dis-tu?

— Oui... Pourquoi?...

— Ne l'inquiète pas. Ça va bien!

\*

Le lendemain, tandis que M. X. était à ses affaires, un agent de police se présente à son domicile. Madame vient répondre.

— Bonjour, madame, vous avez des étrangers en pension chez vous?

— Non pas.

— En séjour, alors?...

— J'ai ma mère, qui est Russe; elle est ici depuis deux mois.

— Madame votre mère a ses papiers en règle?...

Madame, effrayée:

— Je ne sais pas... je suppose... Mais qu'a-t-elle donc fait?...

— Oh! rien; rien que je sache, du moins; seulement... n'est-ce pas... c'est pour le contrôle.

— Si vous voulez bien attendre un moment, ma mère est justement dans sa chambre. Je vais lui demander. Entrez, je vous prie.

Un instant après, madame revient, accompagnée de sa mère, toute tremblante d'inquiétude et d'émotion.

— Mon Dieu, monsieur, dit celle-ci, s'adressant à l'agent de police, je suis venue en visite chez ma fille et... Je ne pensais rester ici que trois semaines, mais les beautés et l'agrément du pays, les circonstances, les sollicitations de ma fille... et de mon gendre, m'ont engagée à prolonger mon séjour... Je n'ai pas de papiers.

— Ah!... madame n'a pas de papiers? fait l'agent en hochant la tête et en se frottant le menton... Oué!!... oué!!... C'est grave!...

— Mais, enfin, monsieur?... soupire la belle-mère, de plus en plus émue et saisissant fébrilement la main de sa fille, toute tremblante à ses côtés.

— Oh!... je ne dis pas... mais... vous savez... les règlements... Et madame est Russe?

— Hélas!... Mon père était...

— Russe aussi. C'est évident! C'est pas votre

faute, je sais bien... Mais, vous concevez... (Se frottant le menton.) Oué!... oué!...

— Mais enfin, monsieur, vous ne voulez pourtant pas m'arrêter?... exclame la belle-mère, pâle, anéantie, des larmes dans la voix, et se laissant choir dans un fauteuil.

— Oh!... pourtant non, madame, faut pas avoir peur... Seulement, n'est-ce pas, c'est pour le contrôle; vous concevez... on est obligé d'observer les règlements. Pour n'avoir pas d'ennuis, y vous faudrait faire venir vos papiers de Russie.

— Quoi! ce n'est pas la peine. Je pensais rester ici encore deux semaines, mais puisqu'il en est ainsi, je partirai demain... ou après-demain, au plus tard.

— Oh! vous savez, madame, on n'en est pas à un jour près. Rassurez-vous et excusez le dérangement... N'est-ce pas, on a notre devoir, y faut qu'on le fasse, n'y a pas... C'est pas toujours bien agréable, allez... Eh bien, bonjour, mesdames, encore une fois, mille excuses!

\*

Quand M. X. rentra pour dîner, il trouva sa femme et sa belle-mère toutes bouleversées et déjà occupées à faire les malles.

— Alors?... qu'y a-t-il?... que signifie?... fait-il, feignant la surprise — son ami venait de le mettre au courant.

— Pense donc, dit sa femme en lui prenant les mains, que la police est venue pour maman!...

— Eh oui, pour moi!... interrompt belle-maman, encore tout effarée.

— La police!... Et pourquoi?...

— Pour me demander mes papiers.

— Alors, vous les avez montrés?...

— Mais, je n'en ai pas!

— Comment!... vous n'avez pas de papiers?... Et vous ne m'avez pas prévenu?...

— Mon Dieu!... est-ce que je savais...

— Mais, mais, mais, quelle imprudence! fait le gendre, devenu tout à coup solennel. La police est obligée, à présent, d'être très sévère à l'égard des étrangers, des Russes surtout. Si vous me l'aviez dit à votre arrivée, j'aurais fait les démarches nécessaires. Tout de suite après dîner, j'irai à la police.

— Oh! c'est inutile, j'ai décidé de partir.

— Mais, pourquoi? Il y a peut-être moyen d'arranger les choses... J'essaierai.

— N'est-ce pas, sans l'alerte de ce matin — j'en suis encore toute malade et Frédéric a aussi, voyez-la, elle est blanche comme neige — sans cette alerte, je serais restée encore deux semai-

### FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

## APOTHÉOSE

**P**EU d'hommes illustres ont été plus sévèrement jugés par la postérité que Napoléon I<sup>er</sup>, mais peu d'hommes aussi ont tracé dans le champ de l'histoire un sillon plus profond et exercé dans le monde entier un prestige plus grand et plus durable.

En dépit du chemin immense parcouru par l'humanité, dans tous les domaines, depuis la cruelle expiation de Sainte-Hélène, l'aurore de gloire qui ceint le nom de Bonaparte, lente à pâlir, brille toujours à l'horizon lointain, et son éclat a franchi le seuil du nouveau siècle.

Nous autres, Vaudois, avons tout particulièrement sujet de garder à la mémoire du « petit caporal » un souvenir reconnaissant; c'est pourquoi nous pensons être agréable à beaucoup de nos lecteurs en reproduisant ici certains passages d'une belle page, peu connue, croyons-nous, de Victor Hugo, sur les funérailles de Napoléon I<sup>er</sup>. Cette page se trouve dans le volume « Choses vues ».

L'auteur assista, le 15 décembre 1840, par un froid terrible, à l'arrivée du cercueil aux Invalides, et il raconte:

Il est midi et demi.

A l'extrémité de l'Esplanade, vers la rivière, une double rangée de grenadiers à cheval, à buffleteries jaunes, débouche gravement. C'est la gendarmerie de la Seine. C'est la tête du cortège. En ce moment le soleil fait son devoir et apparaît magnifiquement. Nous sommes dans le mois d'Austerlitz.

Après les bonnets à poil de la gendarmerie de la Seine, les casques de cuivre de la garde municipale de Paris, puis les flammes tricolores des lanciers secouées par le vent d'une façon charmante. Fanfares et tambours.

... Le cortège, mêlé de généraux et de maréchaux, est d'un admirable aspect. Le soleil, frappant les cuirasses des carabiniers, leur allume à tous sur la poitrine une étoile éblouissante. Les trois écoles militaires passent avec une fière et grave contenance. Puis l'artillerie et l'infanterie, comme si elles allaient au combat; les caissons ont à leur arrière-train la roue de rechange, les soldats ont le sac au dos.

... La garde nationale à cheval paraît. Brouhaha dans la foule. Elle est en assez bon ordre pourtant; mais c'est une troupe sans gloire, et cela fait un trou dans un pareil cortège. On rit.

... D'interminables légions de garde nationale à

pied défilent maintenant, fusils renversés comme la ligne, dans l'ombre de ce ciel gris.

... De temps en temps le cortège s'arrête, puis il reprend sa marche. On achève d'allumer les pot-à-feu qui fument entre les statues comme de gros bols de punch.

L'attention redouble, voici la voiture noire à frise d'argent de l'aumônier de la Belle-Poule, au fond de laquelle on aperçoit le prêtre en deuil; puis le grand carrosse de velours noir à panneaux-glaces de la commission de Sainte-Hélène; quatre chevaux à chacun de ces deux carrosses.

Tout à coup le canon éclate à la fois à trois points différents de l'horizon. Ce triple bruit simultané enferme l'oreille dans une sorte de triangle formidable et superbe. Des tambours éloignés battent aux champs.

Le char de l'empereur apparaît.

Le soleil, voilé jusqu'à ce moment, reparait en même temps. L'effet est prodigieux.

On voit au loin, dans la vapeur et dans le soleil, sur le fond gris et roux des arbres des Champs-Élysées, à travers de grandes statues blanches qui ressemblent à des fantômes, se mouvoir lentement une espèce de montagne d'or. On n'en distingue encore rien qu'une sorte de scintillement lumineux qui fait étinceler sur toute la surface du char tantôt des étoiles, tantôt des éclairs. Une immense rumeur enveloppe cette apparition. On dirait que ce cha-